



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.

## PACTE MONDIAL

# COP N° 5 - ACTIVITÉ 2015

28/09/2016



Membre du réseau **vrs adjusters**



## SOMMAIRE

❖ Introduction.....	6
❖ Droit du travail.....	7
❖ Nos Engagements Sociétaux.....	12
❖ Respect de l'environnement.....	13
❖ Retours d'expériences 2011-2015.....	15
❖ Nos Actions prioritaires 2016/2017.....	18



## Notre Structure

Société Anonyme à conseil d'administration

Capital de 683 800 €

Chiffre d'Affaires de 13M€ / 45 experts

Directeur Général :  
Dominique BROSSAIS

Directeurs Généraux Délégués :  
Viviane GROUCHKO  
Bernard HEBERT

# Déclaration du directeur général

Naudet s'est engagé auprès des Nations Unies à respecter les principes du Pacte Mondial des Nations Unies en août 2011.



Notre adhésion nous a conduit, sur ces cinq dernières années, à construire un référentiel de développement sociétal en accord avec les principes du Pacte Mondial. Plusieurs actions concrètes ont ainsi été menées: bilan carbone, réduction de l'emprunte environnementale, mise en place d'un « parcours formation » des salariés, intégration des fournisseurs et des sous-traitants du cabinet à notre engagement, établissement des chartes « éthiques des affaires », « sécurité et confidentialité » et « système d'information » approuvées par l'ensemble des collaborateurs.

Quel bilan peut-on tirer de ces années ?

Notre COP 2015 est l'occasion d'établir un premier retour d'expérience et de dégager les axes de travail aujourd'hui prioritaires.

Aussi, je suis heureux de confirmer notre soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies et renouvelle mon engagement à les respecter et à les promouvoir dans notre domaine d'influence.

Fait à Paris, le 28 septembre 2016

**Dominique Brossais**  
*Directeur Général*

Cabinet Naudet s'engage à respecter les 10 principes suivants :

**N°1** Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence

**N°2** Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme

**N°3** Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective

**N°4** Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

**N°5** Abolir le travail des enfants

**N°6** Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

**N°7** Appliquer une approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

**N°8** Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

**N°9** Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

**N°10** Lutter contre la corruption sous toutes ses formes



## Introduction

Leader de l'expertise industrielle et commerciale en France au service des réassureurs, assureurs et de l'industrie avec ses bureaux en France, Allemagne, Grande Bretagne, Outre-Mer et en Afrique, le cabinet Naudet a depuis son origine cherché à valoriser son capital humain, principale richesse du cabinet.

Naudet a rejoint le programme Global Compact depuis 5 ans au cours desquels des actions concrètes ont été menées concernant plus particulièrement les principes 3, 6, 8, 9, 10.

Ce COP n°5 est l'occasion de présenter une première vision de nos actions réalisées.

A decorative orange bar at the top left, with a white line-art illustration of a pair of scissors or pliers extending downwards from it.

## Droit du travail

### Conditions de travail et mises en œuvre d'actions concrètes

Au cours de ces 5 dernières années, le cabinet Naudet a connu une forte croissance tant en terme de chiffre d'affaires (+30%) que de taille (+20%).

Afin d'améliorer les conditions de travail des salariés en offrant à chacun un environnement agréable et dynamique (action prioritaire 2015 du COP n°4), nous avons restructuré l'espace au sein du cabinet en multipliant les salles de réunion, en réorganisant les bureaux, ainsi qu'en agrandissant l'espace repos.

Parallèlement, l'accès aux bureaux et aux salles de réunion a été réalisé en respectant les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.





## Droit du travail

Le point de départ de notre métier est un sinistre, dans un contexte d'anxiété pour les clients et souvent d'urgence. Ces situations peuvent être génératrices de stress pour nos collaborateurs. Ainsi, nous avons fait appel à une consultante spécialisée en gestion de stress pour établir un audit.

Une suite a été donnée lors d'un « Séminaire au Vert », qui fut l'occasion de réunir toute l'équipe Naudet autour de ce thème et d'autres ateliers de travail:

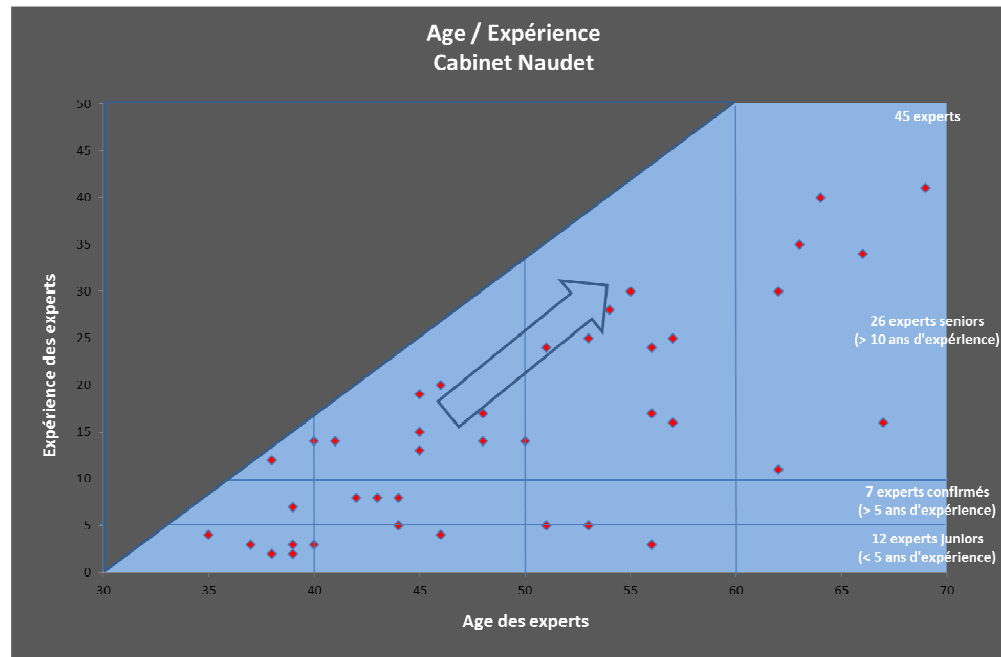
- Libre échange d'opinions sur l'environnement
- Yoga (Détente du corps physique & du mental)



## Droit du travail

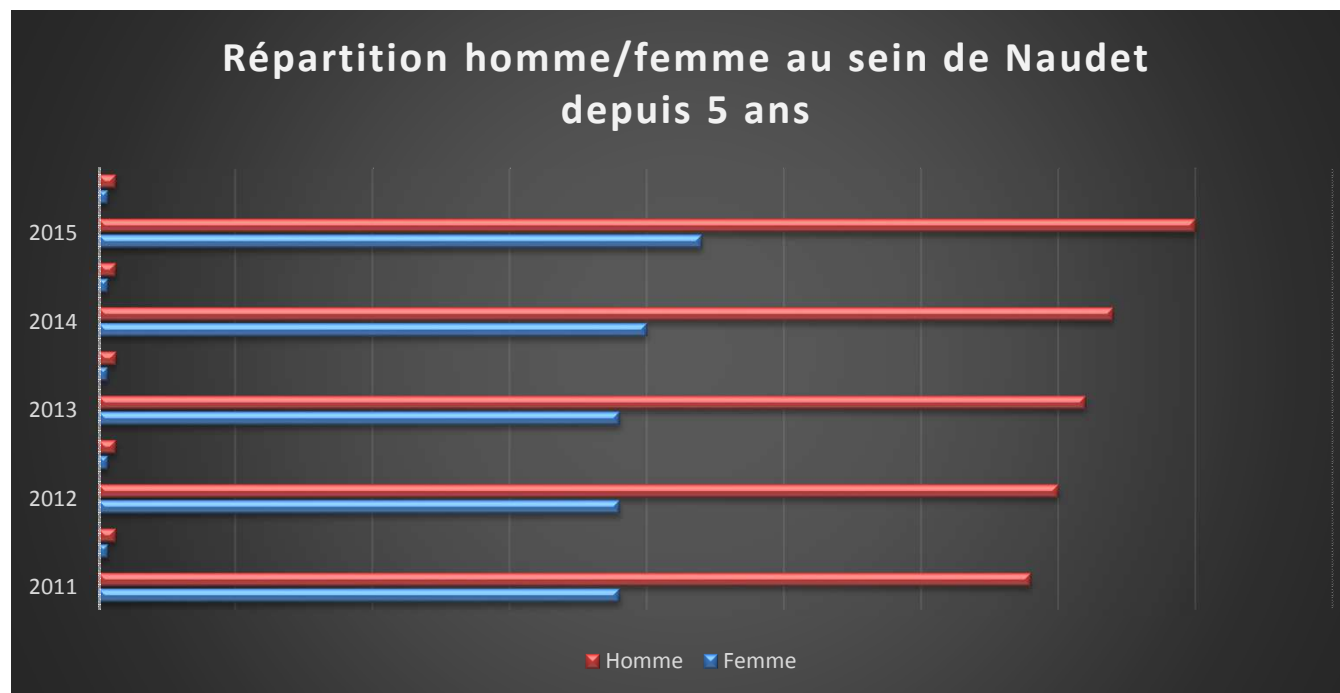
Avec 26 experts seniors ( $\geq 10$  ans d'expérience) et 19 experts juniors et confirmés, l'effectif du cabinet montre une tendance équilibrée.

Depuis son origine il a cherché à éliminer toute discrimination de sexe et d'âge en matière d'emploi et de profession.



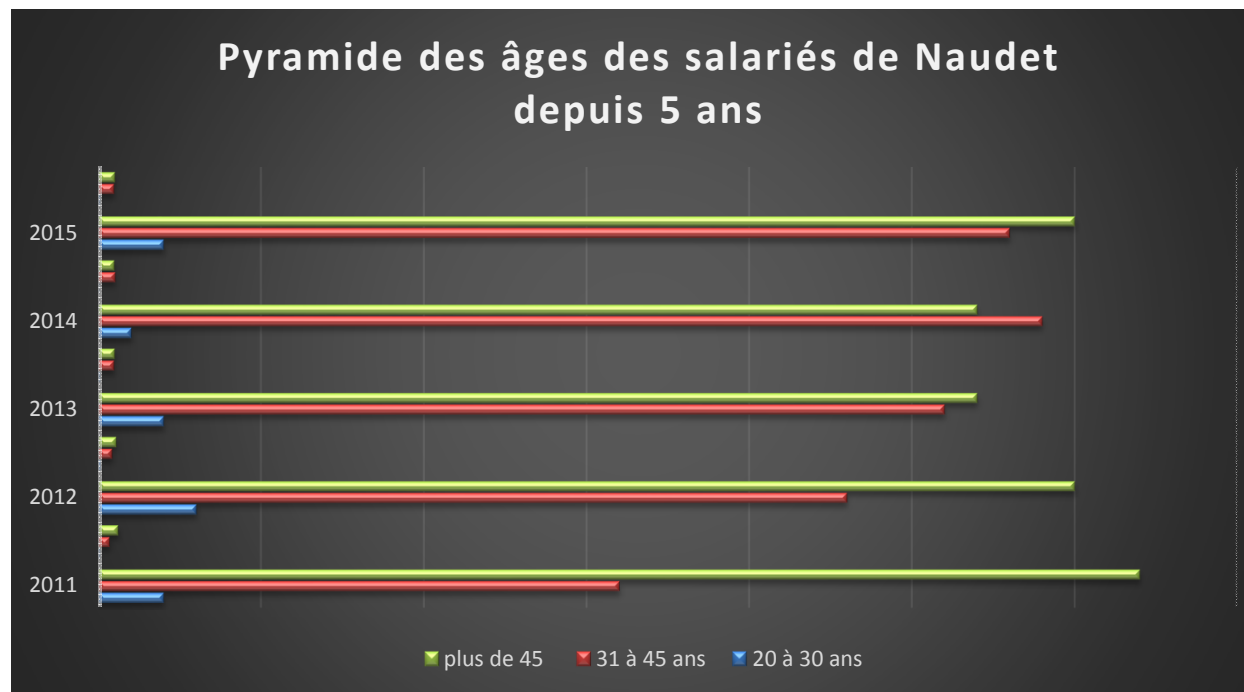
## Droit du travail

Sur la période 2011-2015 le cabinet a renforcé ses équipes en recrutant des femmes expertes (techniques et financières).



## Droit du travail

La pyramide des âges s'est rajeunie depuis 2011 par l'embauche de nombreux experts confirmés (31- 45 ans).



## Engagements sociétaux

Promotion et partage des principes éthiques du cabinet

En 2014, Naudet a souhaité afficher ses engagements sociétaux auprès de ses collaborateurs et de ses partenaires en établissant 3 chartes:

- Éthique des affaires ;
- Sécurité et confidentialité;
- Système d'information.

Conformément à nos actions prioritaires 2015 présentées dans notre COP n°4, ces dernières ont été:

- Affichées dans les salles de réunion;
- Mises en avant sur notre site internet.

## Respect de l'environnement

Le cabinet Naudet participe au programme de recyclage de papier depuis 2011.

Sur l'année écoulée nous avons contribué à sauver 33,28 arbres de l'abattage, soit près de 2,08 t de papiers collectés.

Sur la période 2011-2015 notre contribution au programme de recyclage a permis de sauver 162 arbres.

Nous menons une campagne de sensibilisation au recyclage au sein du cabinet depuis déjà plusieurs années en communiquant périodiquement les données reçues par nos prestataires à l'ensemble des salariés.



CERTIFICAT DE  
SAUVEGARDE  
ENVIRONNEMENTAL

## Respect de l'environnement

Dans le prolongement de nos actions environnementales et à l'occasion des travaux réalisés en 2015, nous avons opté pour :

- L'utilisation d'ampoules basse consommation;
- La mise en place d'outils de visio/audio conférences dans toutes les salles de réunion;
- La configuration automatique recto-verso de toutes les imprimantes.

## Retours d'expériences 2011-2015

Au cours de ces 5 dernières années Naudet a notamment développé des actions concrètes sur les points en lien direct avec son activité et son environnement:

**N°3** Respecter la liberté  
d'association et reconnaître  
le droit de négociation  
collective

Mise en place d'une délégation du  
personnel

**N°6** Éliminer la  
discrimination en matière  
d'emploi et de profession

Équilibre de recrutement homme/femme,  
senior/junior

**N°8** Entreprendre des  
initiatives tendant à  
promouvoir une plus  
grande responsabilité en  
matière d'environnement

Recyclage papier, communication  
interne/externe de sensibilisation



## Retours d'expériences 2011-2015

**N°9** Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Équipement audio (soundstation), abonnement à une plateforme de conférence téléphonique et à un système de visio conférence.

**N°10** Lutter contre la corruption sous toutes ses formes

Charte « Éthique des Affaires »

## Retours d'expériences 2011-2015

Naudet étant une société de service, applique dans son fonctionnement quotidien et dans son organisation, les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, mentionnés explicitement dans la Constitution du 4 octobre 1958.

De ce fait, plusieurs principes du Global Compact sont naturellement respectés.

Notre adhésion en 2011 au Global Compact a permis de nous sensibiliser aux points précédemment cités (3, 6, 8, 9, 10) et de développer une démarche de progrès continu que nous comptons d'accentuer au cours des prochaines années.

## Actions prioritaires 2016 / 2017

Le cabinet Naudet a identifié 3 engagements de progrès, pouvant être mis en œuvre en 2016/2017, plus particulièrement en lien avec les principes 8 - « Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement » et 9 « Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ».

- Développer la communication interne afin de sensibiliser les collaborateurs sur notre impact environnemental ;
- Favoriser les actions de recyclage;
- Faciliter les réunions à distance grâce aux nouvelles technologies audiovisuelles intégrables aux équipements individuels.